

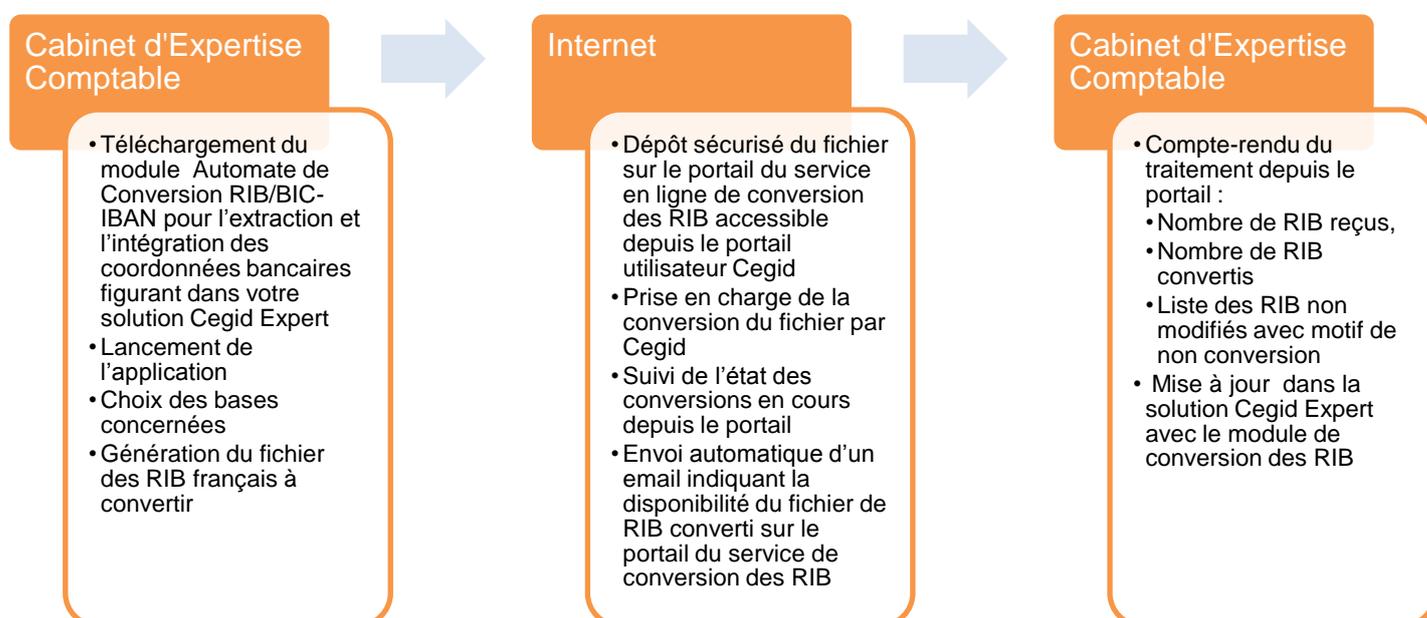


# FICHE SERVICE

## Service de conversion des RIB/BIC-IBAN

### Description du service

Le service de conversion des RIB de Cegid utilise le référentiel FGD (Fichier des Guichets Domiciliataires) de la Banque de France. Il permet de convertir les RIB français en code IBAN et BIC.



### Modalités de facturation

Ce module est facturé à la consommation en fonction du nombre de fichiers et de RIB convertis par fichier (hors concession de droits d'utilisation du Module Logiciel).

### Pré requis d'utilisation du service

Les pré-requis d'utilisation du service sont les suivants :

- Avoir effectué une sauvegarde de vos bases avant l'importation des RIB Convertis
- Avoir accès au portail utilisateur Cegid : [www.clients.cegid.fr](http://www.clients.cegid.fr)
- Avoir créé son compte individuel RIB2IBAN pour l'utilisation du portail du service en ligne de conversion des RIB
- Disposer de l'application Cegid Expert Comptabilité et/ou Cegid Expert Paie et/ou Cegid Expert Gestion Interne
- Installer le module de conversion des RIB pour effectuer l'extraction et l'intégration des données bancaires sur un poste utilisant le logiciel Cegid Expert